***SE PROCURER UN DOCUMENT UNIQUE***

**Qu’est-ce qu’un document unique ?**

Le DUER (Document Unique d’Évaluation des Risques professionnels) est un document obligatoire qui identifie l’ensemble des risques d’une entreprise. Il s'agit de lister les risques qu'un équipement, un procédé ou un produit peut causer à la santé du personnel.

Cette obligation repose sur trois exigences d’ordre général :

-L’employeur a l’obligation d’assurer la santé et la sécurité des salariés (art L4121-1 du code du travail)

-Le chef d’entreprise a obligation de procéder à l’évaluation des risques dans le cadre des principes généraux de prévention des risques professionnels (art L4121-2)

-L’employeur doit mettre en œuvre des actions de prévention (art L4121-3)

Il appartient au chef d’entreprise d’évaluer, écrire et mettre à jour dans ce document unique tous les risques professionnels auxquels sont exposés les salariés. Tous les employeurs sont soumis à cette obligation, quelle que soit l’activité de l’entreprise.

Il doit être mis à jour tous les ans (ou lors d’une modification d’aménagement des conditions de travail, ou lors d’un ajout d’info sur l’unité de travail – ex : pandémie de Covid-19).

Il est généralement payant, mais il est possible de le trouver à des prix raisonnables, et si vous décidez de prendre des salariés, c’est une obligation.

**Le document unique, est obligatoire pour toute entreprise qui emploie un ou plusieurs salariés. Il est obligatoire dè l’embauche du premier salarié. À défaut de salariés, le document unique n'est donc pas nécessaire.**

**Plus d’infos sur le document unique :**

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F35360>

**Guide pour le remplir :**

<https://www.sante-au-travail.fr/component/cck/?task=download&file=te_doc_download&id=610>

<https://www.ast74.fr/upload/kxsfvjntab.pdf>

**Possible d’en acheter un sur Amazon :**

<https://www.amazon.fr/s?k=document+unique+d%27%C3%A9valuation+des+risques+professionnels&__mk_fr_FR=%C3%85M%C3%85%C5%BD%C3%95%C3%91&crid=WYV9FM6SVPQ5&sprefix=document+unique%2Caps%2C155&ref=nb_sb_ss_ts-doa-p_1_15>

**Le créer en ligne :**

<https://www.rocketlawyer.com/fr/fr/sem/Document-unique-DUER?gclid=CjwKCAjw0qOIBhBhEiwAyvVcf0JXzLIQy4-GayO-8nbezsft7LcawTXglJQ-6AyPXJXsLx7xrEZECBoCUY8QAvD_BwE>

<https://www.document-unique-facile.com/telechargement?gclid=CjwKCAjw0qOIBhBhEiwAyvVcfygM4akNDrq2pq2Ms6e8H3UHPyuJ7TJM0iGZgJ7w5EnkDkAwPCMU1RoCsUgQAvD_BwE>

<https://evoqse-plus.fr/pack-document-unique/?gclid=CjwKCAjw0qOIBhBhEiwAyvVcfyR8D3gYFVUPbk0VTjSSdC3bXJzOXkRJqN6J9GsVIn8I26zQ2ll4YBoCTpgQAvD_BwE>